



## COMMUNIQUÉ DE PRESSE

*Pour diffusion immédiate*

### **ARCHIBELLE PRÉSENTE SES NOUVELLES EXPÉRIENCES DE MARQUES CLUB ARCHIBELLE « ESCAPADES™ », « SIGNATURE™ » ET « PLATINE™ », CLUBS DE RÉSIDENCES PRIVÉES**

La nouvelle génération de résidences de vacances

**LAVAL, QUÉBEC, CANADA, LE 24 FÉVRIER 2009 /NetMag Solutions/ :** Moins d'un an après avoir présenté sa vision relativement à la résidence de vacances et son concept Club Archibelle Escapades, Clubs de Résidences Privées, ARCHIBELLE présente aujourd'hui l'extension naturelle de cette marque. L'évolution passe par la création des véritables expériences de marques Club Archibelle selon différentes gammes et sous différentes marques distinctives, soient Club Archibelle « Escapades » « Signature » et « Platine », Clubs de Résidences Privées.

**Vision** - Les Clubs Archibelle « Escapades » « Signature » et « Platine » (Club Archibelle) Club de Résidences Privées (CRP) offrent à leurs membres propriétaires l'accès à des résidences de vacances (RV) de qualité supérieure et plusieurs avantages qui accordent des expériences de vacances incomparables. Souvent situées à proximité ou sur le bord d'un lac ou d'un bord d'eau, des pentes de ski ou d'une montagne, d'un golf, d'un centre de villégiature offrant une gamme complète d'activités récréatives, sportives et de loisirs, ou au cœur même de la vie urbaine.

**Le Marché** - Archibelle s'est basé sur les études générales et les observations, tant sur le plan socio-économique, que sur la réalité démographique et environnementale ainsi que les tendances à long terme pour élaborer le concept Club Archibelle™ CRP. Avec dans sa mire le secteur démographique de l'imposant groupe en croissance des baby boomers. Avec le secteur des RV qui est en forte progression à travers le monde. Le constat : Ils recherchent un équilibre et veulent profiter de la vie pleinement. Leurs ressources financières sont en pleine ébullition. Ils veulent vivre des expériences de vie satisfaisantes et exaltantes en pratiquant des sports et des loisirs, en s'ouvrant à l'art et à la culture, en voyageant ou en s'offrant une RV. Le développement durable et les préoccupations environnementales favorisent de plus en plus l'occupation selon les besoins.

**Les expériences de marques Archibelle (EMA)** - Chaque résidence fait l'objet d'un processus de classification relativement à son emplacement, ses caractéristiques, ses dimensions et sa valeur qui varient grandement selon la région, et qui sont utilisés comme des lignes directrices générales. Ce système de classification nous permet d'offrir des standards de qualité selon différentes gammes en ce qui a trait aux résidences et aux services attendus des propriétaires et

des voyageurs à forfaits sous de véritables expériences de vacances de marques distinctives de classe internationale.

Club Archibelle s'est engagé à mettre la barre haute relativement à son processus de sélection et de l'ensemble des critères minimums requis pour intégrer une résidence au sein de son Portfolio. Elles doivent être neuves ou avoir été conçues et construites ou rénovées dans les 5 dernières années. Pour les résidences neuves, Archibelle conçoit l'architecture de chaque résidence avec l'esprit du développement durable. De plus, elle est orientée afin d'exprimer dans ses lignes, l'authenticité de la culture régionale. Elle tient compte de l'histoire, des coutumes, de la géographie et aussi de l'intégration d'une RV CLUB ARCHIBELLE dans l'environnement sélectionné. Chaque CLUB ARCHIBELLE possède une personnalité architecturale unique. On pourra y découvrir l'héritage de la culture et l'art de la région dans le décor de chaque résidence CLUB ARCHIBELLE, en parfaite symbiose avec la nature environnante.

Devenir membre propriétaire d'un Club Archibelle CRP, vous donne accès à une RV de qualité supérieure dans des emplacements uniques ainsi qu'une gamme étendue de services 4 et 5 étoiles dans le confort de votre résidence.

Votre statut de membre à titre de propriétaire d'une fraction d'une RV Club Archibelle vous donne un accès à un dévoué et attentionné Spécialiste Club Archibelle – Votre assistant personnel pour la planification de votre séjour et de vos vacances. De la planification avant votre séjour ou de la réservation d'activités de toutes sortes, en passant par les réservations d'aventures de sports, de loisirs et de détente, ou pour un chef pour un aventure culinaire dans l'intimité de votre RV, pour une gardienne, ou pour réserver un diner pour goûter aux saveurs de la région, il s'occupera de faire la liaison pour vous.

**Les avantages** - Club Archibelle offre à ceux qui désirent profiter des meilleures expériences que la vie leur réserve, une RV dont le prix et les frais sont proportionnels à l'utilisation souhaitée, grâce au concept innovateur d'acquisition basé sous le principe de la propriété fractionnée. Vous devenez propriétaire d'une fraction d'une RV ayant tous les ameublements, les équipements et les accessoires nécessaires de qualités supérieures pour vos escapades à perpétuité. Chaque propriétaire reçoit un titre de propriété immobilière reconnu en intérêt distinct et indivis de 1/2 à 1/10 de la résidence ou de la superficie de l'unité selon le projet et pouvant être acheté individuellement. Par exemple si vous détenez une fraction de 1/10, ce titre vous garantit l'usage de QUATRE (4) semaines par année plus un accès illimité aux temps en disponibilités. Un titre peut avoir jusqu'à QUATRE (4) propriétaires inscrits qui bénéficieront des mêmes droits conférés au propriétaire avec la garantie cependant d'obtenir UNE (1) semaine par année plus un accès illimité supplémentaire aux temps en disponibilités. Le titre peut être détenu par un individu, une société de personne ou en commandite, une compagnie ou une fiducie.

Située sur un emplacement stratégique, localisée dans une région de villégiature ou urbaine et offrant des expériences de vie exceptionnelles et une structure où vous n'aurez pas à consacrer votre temps à sa gestion, son entretien et sa sécurité.

Les services d'un hôtel 4 ou 5 étoiles dans le confort de votre RV - Club Archibelle a pour mission de vraiment se distinguer des normes en vigueur dans les établissements hôteliers et centres de villégiature du monde et d'offrir à sa clientèle des services hautement personnalisés. Ces services sont dispensés par les Concierges Club Archibelle en Résidences et leurs équipes d'adjoints qui sont des hôtes locaux à chacun des séjours des propriétaires dans leur RV sous l'une des expériences de marques Archibelle. À chaque séjours, le concierge et son équipe deviendront de plus en plus familiers avec leurs préférences de style de vie et ils seront ainsi assurés d'expérimenter des services toujours de plus haut niveau et bien au delà de leurs attentes, le tout, afin d'assurer la distinction d'hospitalité de la signature Club Archibelle®. Bien avant leur arrivée, il s'assurera de satisfaire leurs besoins et demandes dans les moindres détails tels que réservations, approvisionnements diverses et d'autres services offerts à la carte tels que traiteur, entretien ménager ou services supplémentaires et autres.

Une RV dont vous pouvez profiter ou laisser les membres de votre famille ou vos amis en faire l'expérience. Vous pouvez également comme entreprise en faire bénéficier vos employés ou vos clients pour les inciter à la performance ou les récompenser. Vous pouvez la louer avec le programme de gestion et location sous l'une des expériences de marques Club Archibelle avec génération de revenus axés sur une clientèle internationale. Vous pouvez échanger, en devenant membre d'une agence reconnue, une ou des semaines avec des forfaits au sein de plus de 1500 destinations de vacances à travers le monde. Vous détenez une équité avec un bon potentiel de valorisation pendant que vous l'utilisez. Vous pouvez éventuellement la vendre, la transférer à un membre de votre famille, la léguer à vos héritiers ou sous une fiducie. Archibelle offre plusieurs autres produits en propriété fractionnée selon une variété de prix à la portée de plusieurs.

**Coûts et frais** - Les propriétaires membres d'un Club de Résidence Privée encourent typiquement des coûts et des dépenses dans 3 catégories générales suivantes : 1. **Le prix d'achat** – Les futurs propriétaires peuvent procéder à l'acquisition en payant le prix d'achat comptant, en utilisant l'équité sur sa résidence primaire ou toute autre propriété, ou par le financement au moyen d'une hypothèque auprès d'une institution financière reconnue. 2. **Frais de copropriété (FC)** - Les Club Archibelle CRP opèrent sous la gestion et l'administration de notre filiale en totale propriété « Gestion Archibelle Management » qui supervise toutes les activités et l'application du programme de réservation de l'usage garantie et du temps en disponibilités relativement aux membres propriétaires, à la résidence de même qu'au Club. Les fonctions de la gestion sont fondées sur un budget d'opération qui provient des frais de copropriété par résidences et selon le cas pour les frais pour aires communes de l'ensemble du projet et sont payés à titre de frais de copropriété par les membres propriétaires. Les FC sont payables mensuellement et servent à payer les frais d'opérations généraux tels que les taxes, les assurances et les frais d'entretien. Les FC s'établissent typiquement à partir de 2000\$ et plus par année, et peuvent varier en fonction du ratio de détention, du pied carré et des standards relatifs aux coûts de la main-d'œuvre et des fournisseurs locaux, et finalement selon les services et politiques du CRP. 3. **Charges d'occupation (CO)** - Des charges d'occupation peuvent aussi être encourues par les membres propriétaires sur une base d'utilisation et sont payables au moment du check-out à chacune des usages. Les dépenses peuvent varier dépendamment des services et politiques en vigueur au sein des différents CRP respectifs. Les CO incluent communément les frais d'interurbain téléphonique, les emplettes de provisions alimentaires avant votre arrivée, services à la résidence, frais de transport, frais d'entretien ménager supplémentaire et pourboires.

« Les résidences de vacances offertes sous les EMA Club Archibelle offrent une façon censée de devenir propriétaire d'une RV. Il s'agit en fait d'un moyen extraordinaire pour maximiser le plaisir de vacances des futurs propriétaires, tout en leur permettant de minimiser leurs investissements, leurs frais, leurs responsabilités, leurs risques ainsi que leur empreinte environnementale » a déclaré Sylvain Tassé, Président et Chef de la direction d'Archibelle.

« Le Branding » est l'une des principales préoccupations d'Archibelle. L'objectif est de sans cesse se raffiner dans l'art de bâtir l'image de ses marques dans chacune de ses sphères d'activités. Le branding fait partie intégrante de la stratégie de positionnement de l'entreprise. Cet investissement dans l'image de ses marques lui permettra d'accentuer les perceptions favorables envers l'offre.

« Nous sommes engagés dans un processus de création de véritables expériences de marques qui permettront de créer des relations individuelles intensives avec les consommateurs. Le but est de générer des émotions positives et favorables, tout en stimulant une qualité de vie saine et vibrante auprès des consommateurs afin de déclencher leurs processus d'achat » a précisé, Sylvain Tassé.

Par la voie du « Branding », Archibelle développe une image de marque imposante et l'étend à l'ensemble de ses marques. Le défi : créer un punch marketing, qui créera un fort sentiment d'appartenance sur l'ensemble des clientèles cibles visées.

Cette stratégie servira à tracer une démarcation entre ses marques et la concurrence. Elle procure une opportunité unique pour Archibelle qui lui permettra de se hisser en premier ordre au sein du marché international potentiel en propulsant une simple image de ses marques en des images de solides références.

« Il s'agit d'une activité entrepreneuriale mais également d'une véritable passion que nous partageons au quotidien » ont déclaré Sylvain Tassé et Isabelle Morin sa conjointe, qui en plus de partager leur vie, partage également la destinée d'Archibelle.

### **À propos d'Archibelle Inc.**

Archibelle est une firme de développement et d'investissement qui établit des stratégies de communication, marketing et développement d'affaires. Elle conçoit entre autres des produits et des services immobiliers et de loisirs sous différentes filiales, qu'elle offre sous licence. Elle effectue la recherche et développement, la conception, le design, la planification, la mise en marché et la vente s'y rattachant. Elle est engagée à offrir un service après vente soutenu, ainsi que la recherche d'option de financement. Elle offre également son expertise aux investisseurs et aux développeurs pour le développement de leurs projets. En adoptant un modèle d'entreprise qui mise sur le capital intellectuel, elle diminue ainsi l'utilisation des capitaux financiers. La stratégie repose entre autre sur le partage de l'investissement en capital avec des partenaires, grâce à la création de société en nom collectif, en commandite et de fiducie. Cette stratégie globale nous permet aussi bien qu'à nos partenaires de partager et de réduire les risques, tout en anticipant des résultats de rendements optimales.

Elle travaille présentement à créer des co-entreprises qui lui permettra de créer des alliances avec des partenaires, des promoteurs et des financiers pour des projets supplémentaires, nommément: Au Québec, en Ontario, en Alberta et en Colombie Britannique et finalement aux États-Unis, ainsi que d'autres projets à venir. Avec cette approche, Archibelle peut espérer avoir un solide bilan réalisé sans nuire à son potentiel de croissance. [www.archibellecanada.com](http://www.archibellecanada.com)

– 30 –

POUR PLUS D'INFORMATIONS, COMMUNIQUEZ AVEC:

Source: Archibelle Inc.  
450. 622. 5259  
[solutions@archibellecanada.com](mailto:solutions@archibellecanada.com)  
[www.archibellecanada.com](http://www.archibellecanada.com)

Communiqué envoyé le 2009-02-24 19 :18 :03 et diffusé par :



\* Avis : Le fait de publier dans le présent document des propriétés ou des projets ne doit pas être interprété comme une offre de vente de produits immobiliers dans les provinces, les états ou les pays où ARCHIBELLE et son groupe de compagnies ne possèdent pas les qualifications professionnelles et légales valides pour exercer. De plus, il ne faut pas interpréter la publication des dites propriétés ou projets comme une offre de vente des propriétés ou des projets pour lesquels les obligations légales afférentes n'ont pas été complétées en totalité.

Les prix, les ameublements, équipements et accessoires inclus, les services offerts et inclus, les conditions de vente ou de location et la disponibilité des propriétés et des projets ou autres, affichés dans le présent document sont sujets à changement sans préavis. Les frais juridiques, de transaction et de copropriété mensuels, ainsi que toutes taxes applicables et pouvant être imposée à la vente, sont en sus.

